

BIARRITZ



Hôtel Continental

DE TOUT PREMIER ORDRE



200 CHAMBRES ET SALONS VUE SUR LA MER ET AU MIDI

Ouvert toute l'année

Numéro 16 JANVIER 1933

LA NIVE

Bulletin de la Société des Pêcheurs de la Nive

(Nive Anglers Club. - English Text : p. 548)

Vie de la Société en 1932

Notre Société a continué son œuvre en 1932 de façon très satisfaisante, malgré les nombreuses difficultés rencontrées.

Cette année restera certainement comme l'une des plus ardues et il est regrettable, peut-être, que notre bulletin n'ait pu tenir au courant nos camarades.

Un motif très strict plana au-dessus de tout : les économies indispensables.

Actuellement, la crise est passée, le bulletin peut paraître et nous ne pourrions que souhaiter pareil sort aux finances publiques.

Le bilan de 1931 s'était révélé un des plus lourds que notre Société eût connus.

Les dépenses de pisciculture dépassèrent de beaucoup les prévisions, chacun partant du principe que la Société était « riche ».

Les dépenses de surveillance s'enflaient également, sans que toutes représentassent une efficacité égale.

Le nombre des Sociétaires avait bien atteint le chiffre record de 1.565, mais les souscriptions volontaires, toujours les plus importantes, étaient en régression.

Bref, en dehors des subventions de l'Etat, les recettes propres de la Société s'étaient élevées à 38.875 fr. 43.

En face, nous trouvions: 19.874 fr. 65 de pisciculture, dont 18.408 fr. 05 d'entretien, et 53.334 fr. 30 de surveillance.

Si on y ajoute les dépenses incompressibles du loyer de la rivière, 4.251 fr. et les dépenses administratives, 6.777 fr., on voit qui l'exercice 1932 se présentait avec pas mal de difficulté puisque nous partions avec un déficit de 3.295 fr. et des subventions de l'Etat réduites des deux cinquièmes!

J'avoue maintenant avoir préféré ne point le tambouriner pour éviter de causer quelque allégresse à ceux que notre œuvre gêne et qui auraient pu espérer la voir sombrer pour reprendre le pillage de notre belle Nive, pillage interrompu depuis quelques années.

Des le mois de juillet 1931, après avoir avisé le Conseil d'administration que des économies sévères s'imposaient, je pris la responsabilité personnelle des mesures nécessaires, mesures qui risquaient d'être impopulaires comme toutes restrictions. Un poste de garde fut supprimé ; ce fut le début.

Nous avons pu maintenir intacte notre surveillance durant tout l'été 1932, le ralentissement du 15 octobre au 15 novembre passa presque inaperçu, car chaque année, c'est alors la palombe qui attire tout le monde.

Seuls quelques détracteurs intéressés essayèrent de propager les imbécillités coutumières des ragots anonymes ; on parla même de « faillite »! Pauvres gens! Nous avons seulement ramené nos dépenses de surveillance et d'entretien des piscicultures à ce qu'elles étaient en 1928 ; c'est évidemment moins facile que l'on ne pense, le « Père Chéron » s'en aperçoit au moment où j'écris ces lignes, mais j'ai le plaisir de dire que c'est maintenant chose faite, et que par suite, notre Société est plus solide que jamais.

Traverser sans encombre semblable épreuve est, en effet, une des meilleures garanties d'avenir que l'on puisse espérer. Nous avons même pu terminer notre exercice 1932 avec un léger excédent de recettes.

Mais il a fallu faire l'économie de deux bulletins, et c'est là ce qui fut peut-être le plus gênant.

En effet, notre Société, comme je le disais en 1926, lors de la création du premier numéro de « La Nive » n'est point une association groupée en un grand centre où l'on peut se voir, se tenir mutuellement au courant de tout ce qui se passe.

Nos 1.400 Sociétaires sont disséminés de la Côte Basque jusqu'aux Aldudes, et quand le Bulletin ne vient pas porter la bonne parole, on peut s'imaginer mainteIl y a d'ailleurs des gens qui se sont aperçus que la Société était toujours vigoureuse !

Il est des questions d'importance générale qui nous touchent, certes, mais dont la solution ne peut venir que de Pa-

dont la solution ne peut venir que de l'abonne parole, on peut s'imaginer maintenant que la vie s'arrête.

in Là aussi, je fais directement le nécessaire et je pense que bientôt tous nos camarades sachen.

camarades seront récompensés de leur fidéres aussi aussi aussi de l'as manages seront récompensés de leur fidéres aussi auss



M. Collet, Conservateur des Eaux et Forêts à Pau

M. de Coincy n'a fait qu'un court séjour de deux ans à la tête de la 22° Conservation; il a pris la direction, en octobre dernier, de la Conservation de la Gironde, à Bordeaux, où l'attiraient des considérations de famille, et peut-être aussi, les archives de la Grande Maîtrise des Eaux et Forêts de Guyenne.

Tous les érudits ont savouré les études que M. de Coincy y a déjà puisées et nous espérons conserver avec lui des relations suivies, puisque, comme il me le faisait observer aimablement en m'informant de son changement de résidence, son nouveau domaine finit très près de notre Secrétariat, « aux lisières mêmes du quartier Saint-Esprit ».

M. Collet a pris la direction de la 22° Conservation, et je lui souhaite ici la bienvenue au nom de toutes nos Sociétés du département, et de la Société des Pêcheurs de la Nive en particulier.

J'ai eu très vite le plaisir d'entrer en relations pour le service, avec M. Collet, et je signale de suite, en plus de son aménité, un signe caractéristique : c'est un pêcheur à la ligne.

Dans les années difficiles qui s'ouvrent devant nos sociétés, par suite de la crise financière, nous pouvons donc être assurés de trouver en lui un soutien loyal et un guide avisé.

Ce fut en somme jusqu'ici le destin de la 22° Conservation d'avoir à sa tête des chefs qui soutinrent hardiment la cause de la pisciculture.

Ils sont maintenant aidés par leur collègue, M. de Lachadenède, qui s'occupe tout particulièrement du bassin de l'Adour et qui a sur son prédécesseur, M. Gallois, l'immense avantage de n'avoir comme secteur que la Garonne et l'Adour, au lieu d'y ajouter le Rhin et le Rhône!

Rhin, Rhône, Garonne, Adour! c'eût été un secteur à visiter en avion, et encore dans des régions où l'hélicoptère s'imposait!

Nous pouvons donc attendre patiemment que M. le Conservateur Collet ait pris connaissance de son beau domaine fluvial, nous savons déjà qu'il lui donnera l'importance qu'il a au regard de son domaine forestier; nous l'assurons tous, dès maintenant que les dirigeants des Sociétés de pêche des Basses-Pyrénées seront avec joie ses collaborateurs et auxiliaires dévoués, loyaux et assidus.

Dans nos sociétés, il n'y a pas de braillards exigeant le saumon au bout de leurs lignes, par privilège exclusif, avec droit de vente sans payer patente; nous savons qu'il faut travailler et semer pour récolter et que nul ne fait de miracles, sauf, à ce qu'ils prétendent, les gens qui ne font que critiquer.

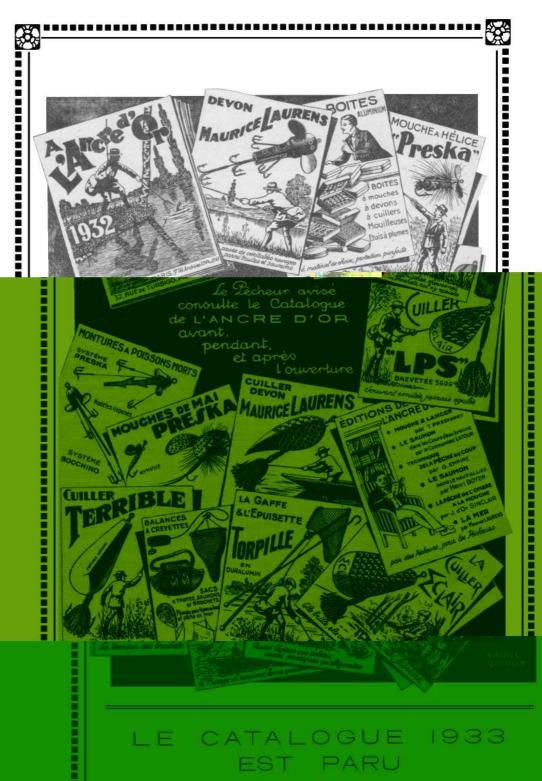
La collaboration loyale poursuivie depuis 1924 avec MM. les Conservateurs Chambeau, de Coincy et de Lachadenède, va donc s'amplifier avec M. le Conservateur Collet, pêcheur.

Espérons qu'après la pisciculture Chambeau, l'échelle de Lachadenède, nous aurons pour couronner, la réorganisation administrative Collet.

Nous avions reçu et composé un très intéressant et important article de notre camarade le docteur J. de Lostalot, l'abondance des comptes rendus et la nécessité de publier le bilan 1931, nous obligent à en remettre l'insertion à notre prochain bulletin.

Nous sommes certains que tous nos collègues ayant compris tout ce que représentait notre petite revue, s'emploieront à nous trouver de nouveaux sociétaires et annonciers pour nous permettre de reprendre notre édition trimestrielle.

Ne jetez pas ce bulletin, il constituera une collection utile à consulter, demandez-nous une RELIURE MOBILE SPÉCIALE contenant 12 numéros (3 ans), avec titre doré, Prix 5.50. En dépôt dans toutes les sections.



Il est envoyé gratis et franco sur simple demande



La Pollution des Eaux

Je m'excuse d'apporter ici ma contribution à toute la littérature dont « la crise » provoque l'éclosion; c'est un mauvais coup à passer, mais si tout le monde cherchait à en sortir au lieu de s'y enfoncer, on en verrait plus vite la fin.

Néanmoins, il est bon de dégager de cette épreuve l'enseignement qu'elle comporte à notre point de vue piscicole.

Nous venons en réalité de nous précipiter, depuis la guerre, dans une industrialisation à outrance; la devise était « Industrie par dessus tout ». C'est américain ! Malheureusement, cette civilisation américaine est assez dangereuse, tout le monde se mettant à produire sans se soucier de l'écoulement durable des produits. Que voyons-nous maintenant ? Il y a nettement trop d'usines, et dans certaines régions, il y a mème trop de force électrique, ce qui est le cas chez nous.

Quand nous protestions contre l'établissement des barrages ruinant une rivière à saumon, on nous regardait de haut, comme de pauvres hallucinés, ne comprenant pas que le saumon était vétille en face de 1.000 ou 2.000 kilowatt-heure.

Quand nous nous scandalisions de voir transformer une rivière poissonneuse en égout stérile et malodorant, on nous répondait que la construction d'une tannerie ou d'une usine de lavage de laine était indispensable à la prospérité de toute une vallée!

Combien d'usines vont disparaître, créées pour des clients qui n'existent plus et pour leur existence éphémère on aura attiré les ruraux à la ville et ruiné cette richesse précieuse: la belle rivière qui durant des millénaires a réjoui l'homme, assaini son domaine et lui a offert par surcroît une nourriture saine et abondante.

Dans le coup de frein que la « Crise » va provoquer, le Syndicat Central des Fédérations Départementales de Pêche doit élever sa voix pour rappeler les vérités qu'il n'a cessé de proclamer.

La culture de nos eaux fluviales est une des branches de l'agriculture, et cette culture doit, comme l'agriculture, être intensifiée, pour que soit maintenu cet équilibre admirable entre l'industrie et l'agriculture qui a fait toute la force et la grandeur de notre pays.

Par surcroît, le développement de la richesse de nos rivières est un des facteurs importants du tourisme, cette branche devenue essentielle de notre économie nationale, branche où nous resterons privilégiés; car on ne change pas le climat, les sites, on ne crée pas un passé comme celui de nos provinces.

Enfin, nos rivières ont le grand rôle moral d'assurer la santé du peuple par la pratique d'un sport sain, accessible à tous et à tout âge; cela c'est « la culture de la douceur de vivre»; pour les Français, cela vaut mieux que toutes les « chaînes industrielles », sans parler des « prohibitions ».

Voilà ce qu'il faut affirmer à cette heure où les dirigeants de l'économie nationale se trouvent en présence d'un bouleversement qui doit se terminer par un réajustement réciproque des valeurs relatives du tourisme, de l'agriculture et de l'industrie.

M. R.

COTISATIONS: Français, domiciliés dans les Basses-Pyr., 15 fr. par an. Hors ce Département, 30 francs. — Etrangers, 50 francs.

Membres à Vie: Français, 200 francs. — Etrangers, 400 francs.

CHÈQUE POSTAL, Bordeaux 16.333

Société des Pêcheurs de la Nive - 36, Quai des Corsaires - BAYONNE



Contes du bord de l'eau

Bidarray... rray... téray... Rray!!! Connaissez-vous Bidarray?

Ceux qui sont au courant, levez le doigt.

Ah! vous connaissez Bidarray, monsieur! Et vous aussi, la petite dame blonde! Je me souviens, en effet, de vous avoir vue y pêcher. assistée d'un gentil employé de banque de Biarritz qui accrochait les asticots à votre ligne. Ça mordait, ce jour-là.

Et, encore, le monsieur qui fume la pipe! Et la demoiselle au pyjama bleu! Vous avez

bien fait d'adopter cette nuance qui n'effraie pas le poisson.

Et la petite brunette au nez pointu! Et le cycliste, là-bas! N'étiez-vous pas l'autre jour en panne dans les fougères, entre Bidarray et Louhossoa?

Bien... ça va. Vous saurez dire si mes informations sont exactes.

Voilà. Bidarray, c'est quelque chose comme un petit village coquet... très coquet. C'est même un petit village très grand... c'est-à-dire très étendu.

D'abord, un grand bougre de pont en caleçon de lierre qui, depuis de longs siècles a vu passer quelques chopines d'eau entre ses jambes. Cela ne l'a pas grisé : il tiendra debout longtemps encore. Ce pont est le centre, sauf

votre respect, le nombril de Bidarray. A l'un de ses bouts quelques maisons, et, quand vous avez traversé, quelques maisons encore, à l'autre bout.

Devant vous, une haute colline dont la crête est surmontée d'un bâtiment recouvert d'un béret de tuiles rouges. C'est l'école. Pour sûr, les enfants doivent y sucer de l'air pur.

Ne songez pas à grimper à pic. Prenez à gauche. Tournez l'obstacle par un chemin rocailleux aux bords duquel de curieuses petites maisons se sont accrochées à la pente, comme elles ont pu, à la diable évidemment.

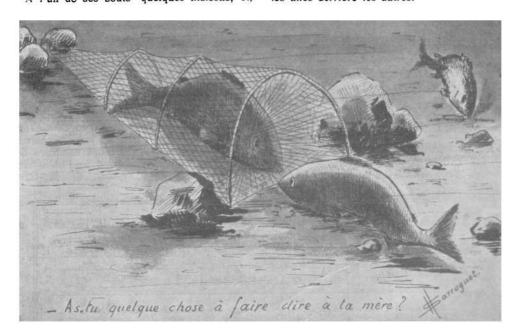
Des étymologistes distingués - ils se distinguent du restant des humains par cette particularité qu'ils font parfois les plus abracada-brantes trouvailles — traduisent le mot « Bidarray » par « bide arrayuac ». Cela veut dire en basque quelque chose comme « chemins diaboliques ». On est tenté de leur donner raison

Nous voici à un palier où se trouvent la place et la vieille église entourée de son cimetière. Un effort encore, et c'est l'école, vue d'en bas si haut perchée.

Regardons devant nous, face au vieux pont. En bas, la rivière file vers Bavonne. A gauche, un ruisseau. le Bastan, se hâte de gagner la

Nive. A droite, un ruisselet.

Et partout, la montagne piquée de maisons blanches, clairsemées; des crêtes qui se cachent les unes derrière les autres.



Voilà pour le premier coup d'œil. A l'heure où débuta cette histoire, il y avait une gare de chemin de fer à Bidarray. Pour ne pas être incommodée par la fumée des machi nes, selon toute évidence, la commune l'avait voulue bien à l'écart. Elle s'est ravisée depuis, a fait installer une halte près du pont.

Il y a aussi des hôtels, des pensions de famille, des auberges, destinés à la chasse de ces gracieux papillons bleus appelés « billets

de banque ».

Il y a la douane et, par voie de logique conséquence, probablement, des contrebandiers. N'affirmons rien : les événements qui vont suivre nous renseigneront peut-être.

Il y a aussi des gars qui n'ont pas froid aux yeux, des gaillardes de jeunes filles qui, elles, n'ont froid nulle part.

Ces détails peuvent paraître hors de saison, mais servent à faire mieux comprendre les choses. Ceux qui ne sont pas du pays ont droit à des éclaircissements sur les régions qui les accueillent volontiers. Sans insister, on peut leur glisser deux mots à l'oreille. Puis, l'on peut gazer... gazer...

Enfin, quand on saura que Bidarray compte 879 âmes et, selon toute vraisemblance, autant de corps, réserve faite des arrivées et des départs depuis le dernier recensement; qu'il fait partie du canton de Saint-Etienne-de-Baïgorry, de l'arrondissement de Bayonne et du département des Basses-Pyrénées, on sera doté de tous les renseignements que peut fournir le plus honnête des guides coté 6 francs 50 centimes en librairie.

(A suivre.)

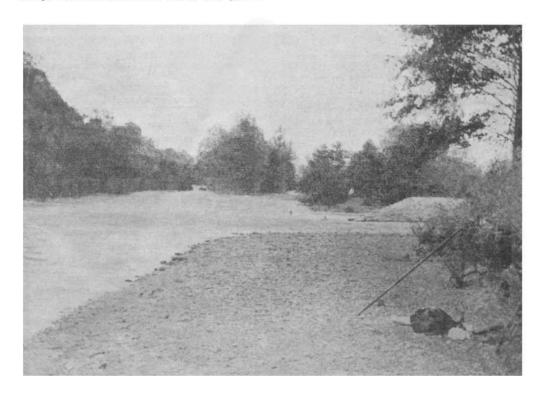
S. HARRUGUET.

Syndicat Central et Fédéral des Associations de Pêcheurs

Le grand Conseil National de nos Fédérations s'est réuni deux fois à Paris, comme chaque année, les 27 et 28 mai et 9 et 10 décembre, sous la présidence de M. le Docteur Le Bœuf, Président, Sénateur de la Nièvre, assisté de M. Minville, Secrétaire Général.

La Fédération Sud-Ouest-Midi était représentée par son Président : M. Rocq. Les grands

problèmes de la pollution des eaux, de la prorogation des baux de pêche, des syndicats de riverains, des certificats d'origine pour le poisson en période d'interdiction, des mesures pour renforcer la répression du braconnage, des procès en cours pour les droits des Sociétés ont été longuement et soigneusement étudiés.



Un très beau courant à truites : la Nive à l'embouchure de la Nive d'Atnéguy près de Saint-Jean-Pied-de-Port (aval du Pool n° 1 : Les 3 Eaux).

The Nive at the mouth of the Arneguy Brook near St-Jean-Pied-de-Port. A very good trout ground. (Just below Pool nº 1).



Hôtel du Palais et Restaurant - BIARRITZ

LATE IMPERIAL RESIDENCE
The Rendezvous of the highest society in Europe

Season all year round. - Reduced terms during Winter

REPEUPLEMENT

des Etangs et Rivières

Poissons de toutes espèces Spécialité de Races sélectionnées Œufs et Alevins de Salmonidés Poissons Exotiques Appareils de Pisciculture de Transport, etc.

Fournisseurs du Ministère de l'Agriculture, du Syndicat Central, du Fishing-Club de France, des Sociétés de Pêche, etc., etc.

DAGRY Frères

20, Quai du Louvre

PARIS

Bottes et Souliers caoutchouc

Fabrication et Importation Américaine récente Exiger la marque ci-contre

Nouveanx modèles spéciaux pour pêches sportives en hanches cuissardes et pantalons bottes

G. ARNAUD

9, rue A. Jaubert

PESSAC (Gironde)

Nous n'expédions pas aux particuliers, mais faites-nous faire votre demande par votre four-nisseur habituel d'articles de pêche, chasse ou chaussures

nous expédierons à vue avec faculté de retour.



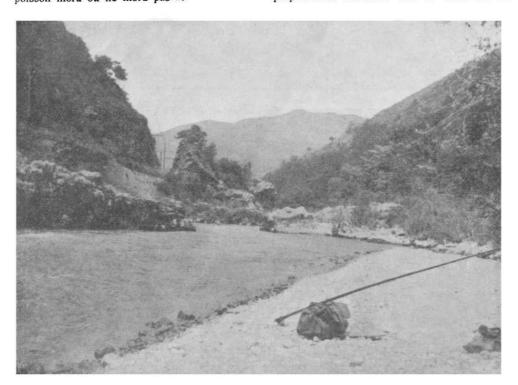
JURISPRUDENCE

Depuis la loi du 15 avril 1829, voici enfin, un droit en découlant établi définitivement par la Cour de Cassation selon la thèse que nous soutenons depuis 1926.

Nos camarades pêcheurs sont trop souvent hypnotisés par de petites questions personnelles qui se résument fréquemment en « le poisson mord ou ne mord pas ».

Tout d'abord, la pêche à la ligne flottante peut y être pratiquée par tout individu, mais c'est là le seul droit général tiré de la loi de 1829.

Pour se livrer à la dite pêche, il faut soit être en bateau, soit — ce qui est plus général — être au bord de l'eau et y circuler. Or, les propriétaires riverains ont le droit de ne



Dans les gorges de Bidarray. - Juste en amont de la Roche Penchée (Pool 14). A good stream in the Bidarray Gorges. Just above Pool No 14.

(Photo Robin)

Peu d'entre eux se doutent que sans les dirigeants du mouvement piscicole en France, la question se fût posée pour eux sous une autre forme : « Où pouvons-nous encore pêcher? »

En effet, rien que dans les Basses-Pyrénées, les rivières du domaine public, c'est à-dire les rivières navigables et flottables classées telles ou déclassées, ont une longueur de 247 kilo-

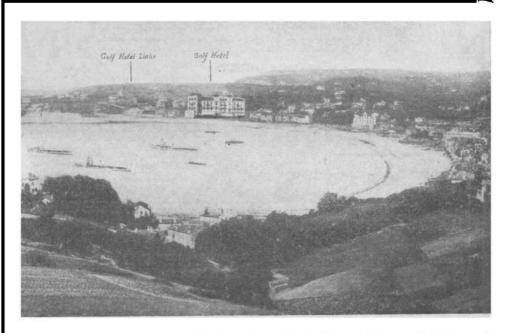
Quelle est la situation du pêcheur sur ces rivières?

point laisser passer dans leur propriété, même

le long de la rive, le simple pêcheur visé dans loi par les termes de « tout individu ».

« Pour avoir le droit de circuler et de stationner le long de la rive des rivières classées ou déclassées, il faut être muni d'une certe de fermier de pêche »

Jusqu'ici, nous pouvons le dire maintenant et nos camarades comprendront que nous ayons été très discrets sur ce point, bien des juristes des ministères intéressés déniaient ce droit même aux fermiers de pêche, en se



GOLF-HOTE

Premier ordre - Sur la Plage - Face aux Pyrénées Golf et Tennis privés — Centre de Tourisme et Sports
— — Chasse — Pêche — — —

:: Saint-Jean-de-Luz :: Téléphone 0.40

Adr. Télégraphique : Golfotel

SAINT-JEAN-DE-LUZ

GOLF-GARAGE

Près le Golf-Hôtel

J.-B.-F. Latxague



LOCATION D'AUTOMOBILES

Téléphone 0.28 et 1.4

English Spoken

R. C. Bayonne n' 1 215

basant sur ce que la servitude des chemins de halage et de marchepied n'était qu'une servitude de navigation ou de flottage et ne pouvait être aggravée par la présence des pêcheurs.

Pour mes débuts à la Fédération Sud-Ouest-Midi, au Congrès de Perpignan de 1926, j'eus à batailler sur ce point avec les représentants des ministres des Travaux Publics et de l'Agriculture qui nous conseillaient résolument de ne point soulever cette question. « Elle serait, disaient-ils, certainement résolue par les tribunaux à votre désavantage. »

Et il s'agissait alors de rivières « classées navigables et flottables ».

En décembre 1926, dans un but d'économie, un grand nombre de ces rivières furent déclassées, totalement ou partiellement. Comme on le pense, bien des riverains, soutenus en certains points par les fonctionnaires chargés de la police des rivières, s'empressèrent de clore leurs propriétés jusqu'à la rivière et d'interdire tout passage le long des rives.

A chacun de nos Congrès, nous sommes revenus sur cette grave question.

Une première fois, sur notre demande, le Conseil d'Etat, le 22 février 1928, émit un avis à l'appui de notre thèse en déclarant notamment que le domaine public et ses servitudes étaient inaliénables, même le long des rivières déclassées et que les pêcheurs. « fermiers de pêche », avaient droit è la jouissance du marchepied.

Or, sur une partie de la Meuse, déclassée à la suite du décret-loi de 1926, une puissante Société : les Papeteries de Clairefontaine, vou lut interdire le passage le long de la rive aux membres d'une Société de pêche, locataire du lot de la Meuse.

En première instance, les Papeteries furent déboutées de leur plainte et le droit de circulation reconnu aux membres de la Société : les Papeteries firent appel. La Cour de Nancy confirma la première sentence. Avec une tena-

cité qui montre qu'elles prenaient probablement conseils des fameux juristes qui déniaient toujours aux pêcheurs tout droit de jouir de l'article 35 de la loi de 1829, les Papeteries se pourvurent en Cassation.

Grâce à l'appui financier et juridique du Syndicat Central des Sociétés de Pêche, la Société Meusienne soutint vaillamment la lutte et le 25 octobre 1932 la Cour de Cassation rendait un arrêt qui fera sensation et qui consacre définitivement la thèse juridique que nous avons toujours soutenue.

Ainsi donc, pour toutes nos rivières du département: Gave de Pau, Gave d'Oloron. Nive, qui, sur leurs parties navigables et flottables sont louées aux Sociétés de Pau, d'Orthez, de Puyoo, d'Oloron et de la Nive:

 Aucun propriétaire n'a le droit de clore sa propriété de telle sorte qu'il empêche le libre passage le long de la rivière;

2. Les membres des Sociétés, porteurs de leur carte de l'année, sont assimilés à des fermiers de pêche et à ce titre peuvent passer et stationner sur les chemins de halage ou le marchepied pour pêcher à la ligne flottante ou aux lignes plombées.

Comme on le voit, nos divers Congrès qui ont servi à étudier ce problème juridique, à fortifier les Sociétés dans la conflance de leurs droits ont abouti à un résultat d'une importance primordiale.

l'ai dès 1924 fait mentionner sur nos cartes de pêche le texte du fameux article 35 de la loi de 1829 et je me souviens que lorsqu'une Société voisine, sur mon conseil, en fit autant, un haut fonctionnaire lui écrivit que c'était mon « idée », mais que l'administration refusait de considérer ce texte comme applicable et que nos baux de pêche, à son avis, ne nous garantissaient rien de semblable.

Il est d'ailleurs probable que nous verrons bientôt renforcer encore les droits que nous tenons de ces baux de pêche.

M. ROCO.

La Nive durant la Saison 1932

DATE		Hauteur	Couleur	DATE	Hauteur	Couleur
Février Mars Avril """"""""""""""""""""""""""""""	2 12 5 3 46 21 22	2 2 2 1 2 1	3 3 2 3 1	Juin 6	1 2 2 2 2 2 2 2 3	2 2 1 2 1 2
Mai	23 6 13	2 2 2	2 1 2	Septembre 14	2	2

Nous rappellons que les numéros ont les significations suivantes :

Hauteur — 1 - haute Co

Couleur — 1 - sale

» 2 moyenne» 3 basse

2 louche 3 claire







Armes et Munitions

Articles de Pêche

"TOUT AU SPORT"

Madame Veuve MATHIEU 8, Rue de l'Industrie - BIARRITZ

Asticots toute l'année



Une très importante Mission Piscicole dans la région des Gaves

La protection du saumon et son accroissement en nombre ne sont guère réalisés que pour la Nive.

Pour cette rivière, seul reste à résoudre la protection complète du tocan à la descente, et ce sera chose faite dans quelques semaines.

Pour les gaves, ce n'est encore que pro-

Voilà huit ans que j'ai commencé l'étude de ce passionnant problème ; voilà quatre ans que j'ai dégagé les conditions indispensables de sa solution.

Il a fallu bien des rapports, bien des démarches ; je crois sincèrement que l'on va

aboutir aujourd'hui, et voici pourquoi.

De 1920 à 1927, seul, M. Chambeau,
Conservateur des Eaux et Forêts à Pau,

bataillait pour nos gaves. En 1928, M. de Lachadenède fut nommé Conservateur des Eaux et Forêts avec mission spéciale d'étudier le repeuplement de nos rivières en saumon, conjointement avec

le service local.

En 1929, le 10 janvier exactement, une première mission piscicole comprenant MM. les Conservateurs Allotte (chargé de la pisciculture pour la Loire, rivières bre-tonnes, la Seine et le Nord), M. de Lachadenède, M. l'Inspecteur principal Le Clerc qui travaille pour le saumon sur la Loire et l'Allier, MM. les Professeurs Jammes et Bouisset, vint étudier notre région pour voir les frayères à saumon que j'avais signalées en excellent état de visibilité à ce moment.

Tout fut examiné : Sordes, Navarrenx,

Oloron, le Saison, la Nive.

Sur cette rivière on constata la situation intolérable créée par le barrage d'Halsou, de malheureux saumons se traînaient près du barrage, tout le dos hors de l'eau, pour essayer de frayer.

Un programme méthodique fut élaboré.

Il comprend:

le franchissement des barrages à tout moment,

la protection efficace de la descente des tocans.

la protection des frayères,

la surveillance de la pêche dans les eaux dites mixtes (Urt à Peyrehorade, pour l'Adour ; Villefranque à Ustaritz, pour la Nive),

l'organisation de la pisciculture artificielle avec une ampleur comparable à celle des établissements anglais et allemands.

Il faut n'avoir jamais rien fait pour croire qu'il suffit de s'atteler à un problème pour que tout soit changé par ma-

Une première solution fut trouvée par M. de Lachadenède après les études que j'ai relatées, et c'est assez important.

Une échelle admirable a été construite au barrage d'Halsou, peu coûteuse, par-

faitement efficace.

Le 10 janvier 1933, une nouvelle mission comprenant MM. les Conservateurs Allotte et de Lachadenède, M. l'Inspecteur principal Kreitman, nouveau chef du Service de la Pêche au ministère de l'Agriculture et technicien consommé de la pisciculture, auxquels s'étaient joints MM. le Conservateur Collet, l'Inspecteur principal Claverie et moi-même, visita le barrage d'Halsou.

L'échelle était en fonctionnement et des appareils de haute précision permirent de constater que la vitesse de l'eau ne dépassait pas 1 m. 86 à la seconde, ce qui explique la rapidité avec laquelle le sau-

mont la franchit en tous temps.

M. Larroulet, concessionnaire du barrage, qui avait été convoqué à la suite des décisions relatées à la chronique du barrage d'Halsou, reçut les instructions pour faire établir le barrage électrique à tocans.

On remonta ensuite la Nive, remarquant au passage les nombreuses frayères à saumons de la région de Saint-Jean-Pied-de-Port, dont l'abondance infirmait heureusement le rapport pessimiste établi en 1930 par M. le Professeur Roule, à la demande intéressée de la Société des Chutes de

M. de Lachadenède put constater encore une fois que mon expertise recevait la

consécration des faits.

Il est vrai que je ne sais quel joyeux fumiste avait raconté à Paris, à M. le Professeur Roule, que la Ville de Bayonne s'était particulièrement développée le long de la Nive, créant ainsi un bouchon biologique. Comme bobard, c'était trouvé!

D'ailleurs, le saumon qui vient en Nive pour ses noces est même assez facétieux à l'égard de la Faculté pour passer princi-palement du côté du déversoir des Halles (qui doit dater de Bertrand Duguesclin), où les filets le cueillent, de préférence à la rive droite plus pure en dépit de la rue Marsan.

Mais le saumon sous notre climat semble

Etablissements Franco-Basques

BAYONNE - 61, Rue Bourgneut

Adresse Télégraphique : JOSEMON-BAYONNE

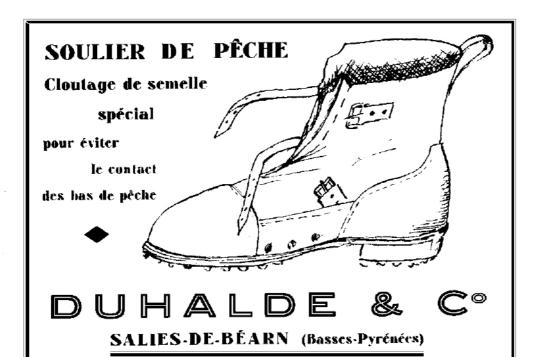
Téléphone 9.36 — —

Tout ce qui concerne la Chasse it Pêche

-:-

SE HABLA ESPANOL

ENGLISH SPOKEN



Manufacture de Chaussures de Sport et de Plage

tenir sa droite, ce qui prouve peut-être simplement qu'en fait de circulation, il est plus évolué que les humains.

Tout ceci pour vous dire que M. de Lachadenède remporta selon l'expression des chroniqueurs, une béate impression du secteur Nive de son domaine, car si les saumons ont pondu cette année en haute Nive en nombre inusité, c'est au franc succès de l'échelle «de Lachadenède» d'Halsou qu'ils le doivent.

Il était donc tout simplement réjouissant d'avoir facilité tant d'amours légiti-

M. de Lachadenède a même poussé la sollicitude jusqu'à assurer dès cette année

la descente facile de la progéniture de nos amis saumons. Nous avons visité ensuite le barrage de Charitte-de-Bas, sur le Saison, où des tra-

Charitte-de-Bas, sur le Saison, où des travaux sont en projet, le Saison faisant partie des rivières réservées.

Puis un tour au bief de stabulation de Munein, près Sauveterre, qui donnera de bons résultats dès que la capture des reproducteurs, de septembre à novembre sera au point.

Enfin, le mercredi soir nous fit examiner un point des Gaves Réunis, juste en amont

de Peyrehorade.

IM. de Lachadenède a repéré là les restes d'un ancien barrage, probablement l'ancienne pêcherie à saumons des vicomtes d'Orthe, pêcherie détruite à la suite du fameux procès de 1764.

On se demande si ce barrage ne rejette pas les saumons vers le gave d'Oloron, ca que je ne crois guère pour ma part.

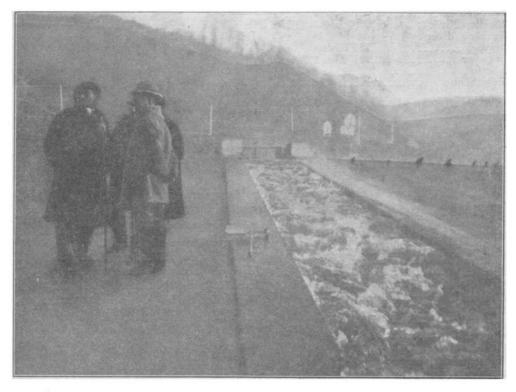
Néanmoins, avant d'entreprendre des déversements massifs d'alevins de saumons dans le gave de Pau, il est tout à fait rationnel de chercher à supprimer ce barrage pour le cas où il aurait une influence sur la direction de la migration des adultes.

Jeudi 12 janvier, la mission s'embarqua à Bayonne sur une forte vedette automobile; M. le capitaine de corvette Moreau, commandant la Station navale de la Bidassoa avait bien voulu se joindre à cette tournée qui avait pour but de visiter les pêcheries à saumons jusqu'à Peyrehorade.

L'examen fut minutieusement fait et très instructif.

A Peyrehorade, la vedette arriva à la pêcherie la plus meurtrière, et là, on put constater que l'embarcation traînant l'extrémité de la senne, laissait non le tiers, mais le cinquième ou le sixième de la rivière pour le passage du poisson, et encore l'opération à laquelle nous assistions avait lieu en plein jour, et sous les yeux d'un garde; on juge de ce que cela doit donner au crépuscule!

Disons seulement que cette mission aura certainement les meilleurs résultats et que tous nos camarades, de la Nive comme des gaves d'Oloron et de Pau, peuvent avoir toute confiance : du bon travail se fait!



L'ÉCHELLE D'HALSOU le 11 janvier 1933 M. de Lachadenède, (à droite du Ct Rocq), tourne le dos à l'échelle de son invention. On voit sur le bord l'appareil ayant servi à mesurer la vitesse de l'eau. (Photo Kreitman)

BILAN 1931

ACTIF		PASSIF	
5 Bons Crédit National 6 % 1921, val. 31 déc. cembre 1931 (518) 2.590 »		Capital: 5.600 + 800 - 2.865	3. 535 »
Caution espèces Caisse Dépôts et Consigna- tions		Cotisations : 1468 ordin	
Capital espèces non employé Diminution Portefeuil-		50 volont 4.571 90 25 étrang 1.249 45	28.435 80
le 1931 135 »		154 3	
Pisciculture :	3. 535 »	22 membres à vie	
Travaux neufs 1.376 60		1565 membres au total.	
Entretien: payées: 12.800 05		Subventions collectives	8.299 75
dues :		Recettes diverses	706 25
1931:3.808 1930:1.800 5.608 × 18.408 05		Revenus	318 15
1930:1.800 5.608 » <u>18.408 05</u>	19.784-65	Remboursements divers	112 »
Surveillance:	19.764 00	Excédent 1930	1.003 48
Agents de l'Etat 130 »	V0 001 00	Prélèvement sur Capital espè-	2.865 »
Gardes 53.204 30	53.334 30	Publicité Bulletin	479 »
Administration	6.777 77	Subvention Etat 1931	
Location pêche 10 » Location due 4.241 »	4.251 »	(3000 de 1930 non compris)	43.000 »
Entretien Nive	354 55	A recevoir s/subv. 3057	3.726 35
Dépenses diverses : 765 30		Déficit d'exploitation 1931	430 19
à payer 991 25	1.756 55		
Bulletin	3.085 45 32 »		
Dibliotheque			02.010.05
	92.910 97		92.910 97

COMPTE D'ORDRE

Dépenses et Recettes passage

Travaux Saumon Oloron : Dépenses Exigible reste. Travaux Saumon Fédération : Dépenses Exigible reste Travaux Docteur Bouisset : Exigible reste Echelle Castetarbe : Dépenses Exigible reste Versement Chiberta :	142 25 575.50 8.307 15 2.497 60 16.687 25 8.705 75	En compte de 1930 : Travaux Saumon Oloron Travaux Saumon Fédération Travaux Docteur Bouisset Echelle Castetarbe Versement Société Chiberta	142 8.882 2.497 25.393 3.893	65 60 »
Exigible	3.893 » 40.808 50		40.808	50



BILAN 1931

Nous présentons d'autre part le bilan tel que l'a approuvé l'Assemblée Générale du 17 juillet 1932.

Nous en examinerons rapidement les divers postes pour que nos camarades puissent bien comprendre les économies qui se sont imposées.

Grâce à la bonne tenue de notre comptabilité et à sa division, il a été tout de suite possible de juger sur quels points les économies essentielles devaient porter.

Tout d'abord, par suite de la suppression inopinée des fournitures d'œufs de truite à prix très réduit par le Fishing Club de France, nous avons dû payer 3.808 francs pour achats d'œufs. Des suppressions de recettes imprévues également dans les subventions collectives et volontaires ont provoqué un déficit d'exploitation de 3.295 fr. 19 au 31 décembre 1031.

tion de 3.295 fr. 19 au 31 décembre 1931.

Sans les économies pratiquées dès juillet 1931 par le Président, approuvées par le Conseil d'Administration, ce déficit eût été notablement plus élevé.

L'Assemblée Générale a approuvé la proposition du Conseil de ramener ce déficit à 430 francs 19 par prélèvement de 2.865 francs sur le capital espèces disponible.

Le capital se trouve ainsi ramené à une valeur de 3.535 francs dont on trouve le détail au début de la colonne de l'actif.

Deux nouveaux membres à vie s'étaient inscrits à notre Société : MM. le Lieutenant-Colonel Godfray et Ch. H. Moss.

Les cotisations ont atteint 28.435 francs 80, en diminution sur 1930 (29.309 francs 40) et avec une augmentation des sociétaires régionaux payant 15 francs qui sont passés de 1.285 en 1930 à 1.468 en 1931. Les souscripteurs volontaires ont diminué en nombre : 50 au lieu de 56, en souscription : 4.571 fr. 90, au lieu de 6.542 fr. 45. Enfin, on n'a enregistré que 25 pêcheurs étrangers au lieu de 56, avec recette de 1.240 fr. 45 au lieu de 3 656 fr. 50

recette de 1.240 fr. 45 au lieu de 2.659 fr. 50. Comme on le voit, la consigne donnée en Angleterre de ne pas aller sur le Continent a été nettement ressentie par notre Association.

Parallèlement, les subventions collectives

diminuaient de 11.200 francs à 8.299 fr. 75.

La publicité du Bulletin diminua du fait que la majorité des contrats avaient été payés en fin 1930.

Dans les dépenses, l'entretien des piscicultures, déduction faite d'une note arriérée de 1930, s'éleva à 16.808 francs 05. Chiffre manifestement exagéré! Il en résulta nécessairement une réduction importante à décider pour 1932.

Ces économies peuvent être la source de certaines difficultés, mais nos camarades comprendront qu'il faut savoir les exiger.

La surveillance coûta 53.334 francs 30, et là encore des économies s'imposaient tant par suppression d'emploi de gardes que par réduction de certaines tournées de surveillance.

Comme on le verra, en 1932 comme en 1933, il faudra serrer de plus en plus le rendement, mais si les tribunaux veulent nous aider en se montrant impitoyables, le bracon nage pourra être tout aussi rigoureusement réprimé.

Les autres dépenses se comprennent d'ellesmêmes; les frais d'administration groupent les dépenses du secrétariat (secrétaire, correspondance, bureau, téléphone, etc..).

La location de la Nive à l'Etat coûte 4.241 francs par an; il ne faut pas l'oublier, et les deux seuls lots d'en bas (7 et 8) entrent dans cette somme pour 3.000 francs!

Le Président doit remercier ici tous ses collègues du Conseil d'Administration qui approuvèrent à l'unanimité, et en temps voulu, toutes les compressions de dépenses néces saires.

Le compte d'ordre comprend les opérations effectuées sur crédits spéciaux pour le compte de l'Etat ou de certaines administrations. Pour ces opérations, nous ne remplissons la plupart du temps que le rôle d'intermédiaires ou de banquiers. Ces subventions tendent à disparaître puisque depuis 1932 l'Administration des Eaux et Forêts se subventionne elle-même directement pour l'exécution de travaux financés par les subventions du Produit des Jeux.

Hôteliers, Fabricants, Commerçants!

Si vous jugez que nos efforts méritent d'être appuyés Adhérez à la Société et donnez-nous votre publicité.

Pisciculture de Normandie

E. BEAUMÉ

Propriétaire à BERNAY (Eure)

Spécialité de Grandes Truites de rivière Truites de Mer - Truites Américaines — Saumons —
Œufs embryonnés des meilleures races — de Truites —
Alevins et truites pour l'Elevage et — le Sport —
Transport par appareils avec diffuseurs d'oxygène

Fournisseur de l'Etat, de la Société des Pêcheurs de la Nive, de la Fédération Basco Béarnaise des Sociétés de Pêche, des principales Piscicultures et Sociétés de Pêche de France et de l'Etranger.

40 kilom. de Rivières à Truites sur la "Risle", la "Charentonne" et la "Touques"

PÊCHERIE de SAUMONS sur l'ORNE



CONCOURS DE 1933

Il est rappelé aux Sociétaires qu'il est institué en 1933 : trois concours dont le règlement est ci-dessous :

1. — Concours de la plus grosse truite.

Premier prix : 100 francs; deuxième prix : 50 francs; troisième, quatrième, cinquième et sixième prix : 25 francs.

Conditions. — Truite prise à la ligne dans la Nive ou ses affluents.

En cas de poids égaux, les concurrents seront classés par ordre d'ancienneté dans la Société.

Sociétaire ayant déjà acquitté la cotisation de 1933.

Présenter la truite à M. le Chef de gare ou aux présidents de la section, ou aux gardes de la Société.

Les contrôleurs sont munis de bulletins spéciaux qu'ils remplissent et conservent.

Le bulletin donnera la situation.

2. — Concours du plus gros saumon pris à la ligne dans la Nive. Deux prix : 75 et 25 fr.

Mêmes conditions, mais le pêcheur conserve la carte postale spéciale qui sert aussi pour le concours suivant. Les concurrents doivent fournir une carte avec les mesures du saumon et une plaque d'écailles. L'étude de ces écailles évitera toute fraude. Demander les cartes spéciales.

3. — Concours du plus grand nombre de saumons pris à la ligne, les bécarts ne doivent pas être mentionnés.

Trois prix: 50 francs, 25 francs, 25 francs.

Mêmes conditions que ci-dessus; en fin de
saisen ou en quittant la région, le pêcheur
timbre la carte et la met à la poste. (Le texte
est tout imprimé avec-notice en français et en
anglais.)

Nous espérons que Messieurs les Fabricants d'articles de pêche voudront bien doter ces concours de prix en nature, et nous les en recrercions d'avance.

Pour les adhésions et renseignements, s'adresser au secrétariat, 36, quai des Corsaires, Bayonne. Téléphone 11-78.

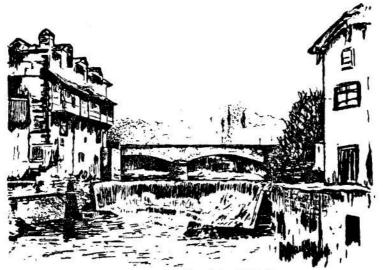
COTISATIONS VOLONTAIRES 1931

Baron de Commail	lie Bayonne	115))	Commandant Rocq, St-Jean-le-Vieux.	115))
Thévenot	»	115))	Saurel H. St-Jean-Pied-de-Port.	30	<i>a</i>)
Commandant de	Marien »	100))	Andragnes »	30))
Feuillet R.))	100))	Inchauspé Louis »	30	n
Raguet E.	»	50	>>	Haramburu Jacques »	30))
Vivent))	30	1)	de Laborde »	30))
Sam Park	Biarritz	500))	J. Dutey Harispe, Lacarre	100	.,
Stewart H.	מ	200))		30	
Peyta Paul))	215))	Martinto Mich. St-Martin d'Arrossa.	100))
Pilou))	200))	Halsouet JB., Espelette.	30))
Lacombe Léo))	200))	Calame Jean Cambo	100	n
Pile Jacques))	115	33	Docteur C. Colbert "	30	33
Laborde Jean	3)	50))	Daniel Maurice »	30	23
Arthagnan Pierre	1)	50	:,	Clément Achille »	30	1)
Lacoste Henri	33	50))	Vigouroux "	30))
Faure H.))	50))	Boulart Olivier, Linxe (Landes).	200	33
Lafitte André))	50))	de Lostalot Jacques, Mont-de-Marsan.	100	22
Faure Louis))	30))	Chastenet, Bordeaux,	100	<i>i</i>)
Berretrot))	30))	Lambiotte, Prémery.	100))
Saint-Lèbe Paul))	30	**	Bournac, Pau.	50))
Labaste Jean))	30	3)	Brière Albert, Bordeaux.	50	53
Petit Carlos	Saint-Jean-de-Luz	50))	Ed. Dutey Harispe, Paris.	50	3)

Souscriptions Collectives 1931

	Tannins du Midi, Saint-			Maison du Tourisme, Biarritz	5.000	"
	l'Arrossa	100	>>	Ville de Bayonne		
Commune	de Cambo	100	31	Syndicat des Hôteliers de Biarritz		
))	Itxassou	100	22			_
33	St-Etienne-dBaïgorry.	500))	Total	8.300	9

SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT (B.-P.)



Sketch by E.M. Channing-Renton

HOTEL CENTRAL

HÉGUY

Ex-Gérant de la Chaumière à Biarritz et du Coq-d'Or à Toulouse

Salon - 2 Salles de Bains - Eau courante chaude et froide dans toutes les chambres — Cuisine Basque soignée — Terrasse ombragée sur le bord de la Nive Restaurant - Chocolat - Thé

Pêche au Saumon, à la Truite EXCURSIONS

Tél. Saint-Jean-Pied-de-Port Nº 8



Chronique du Barrage d'Halsou

Chacun de nos bulletins doit avoir cette chronique, nos archives, pour ce damné barrage, font éclater chemises et cartons!

Je suis persuadé que le concessionnaire maudit comme nous la mégalomanie de certain inspecteur général des Forces hydrauliques qui, au lieu de lui laisser transformer légèrement son barrage pour en tirer les cent ou cent cinquante chevaux vapeur dont il avait personnellement besoin, lui imposa de capter toute la Nive, « jusqu'aux crues moyennes » !

C'est encore surprenant qu'il ait laissé passer sans les utiliser, les crues de 500 à 600 mètres cubes seconde que le déboisement du bassin offre actuellement chaque

année à la Nive devenue torrent.

Ce barrage, bien malheureusement pour son concessionnaire, montre combien fut justifiée la décision que nous fimes prendre de ne plus autoriser de barrages nouveaux sur les cours d'eau où le saumon est encore abondant.

Le barrage d'Halsou peut actuellement s'enorgueillir de posséder une échelle ad-

mirablement efficace.

C'est là un premier point à enregistrer avec une vive satisfaction. M. le Conservateur des Eaux et Forêts de Lachadenède qui l'a inventée, en simplifiant les dernières échelles Denil, s'est acquis un premier titre impérissable à la reconnaissance des pêcheurs, et je crois qu'il en vise d'autres!

Non seulement l'échelle fonctionne, mais nos études sur ce point rassemblant toutes les indications des experts locaux, nous permirent de fixer l'emplacement et la direction de façon parfaite.

La petite fosse du pied déjà faite pour l'ancienne échelle se révéla très efficace.

Résumons la situation antérieure.

En 1926, l'ancien passelit du barrage fut supprimé, le saumon ne pouvait plus passer qu'en crues moyennes. Il y avait accumulation dans la réserve.

En 1927, le barrage fut illégalement relevé par des planchettes et des gabions to the second fire and the second second

On dut, pendant deux ans, en dehors des crues, faire passer les saumons par-dessus le barrage, en les pêchant au filet !

Puis, après maintes protestations, rapports et enquêtes, l'ouverture complète des vannes fut prescrite durant six heures, une nuit par semaine. En faisant coïncider cette nuit avec les phases de la lune, on obtint d'excellents résultats.

Mais ce n'était que solution bâtarde, et coûteuse comme surveillance, le saumon s'accumulant chaque semaine dans la réserve en attendant le passage.

Enfin, en 1931, l'échelle est construite, en matériaux provisoires, pour vérifier avant tout son efficacité.

Durant l'hiver 1931-1932, nos gardes Bergara, Mendiboure, Maire, sur ordre écrit de M. le Conservateur de Lachadenède, placent à différentes reprises des nasses de contrôle, ce qui provoque, d'ail-leurs, les cancans habituels.

Le saumon passe l'échelle avec une vitesse telle qu'à différentes reprises il crève les filets, qui n'étaient d'ailleurs pas des

engins neufs.

On constate simultanément l'absence de groupements de saumons en aval du barrage et leur présence en grand nombre dans les pools d'amont.

La preuve est donc faite, le barrage d'Halsou est enfin, au bout de huit ans d'efforts tenaces, doté d'une échelle par-

faitement efficace.

Il est hors de doute : 1) qu'elle pourrait avoir une pente supérieure (elle à 10 %), ce qui permettrait pour la même longueur de lui faire franchir une dénivellation supérieure ;

2) que pour un autre barrage, si l'entrée est aussi judicieusement choisie, le saumon pourrait, avec un palier de repos, franchir une hauteur trois ou quatre fois plus forte, soit 7 à 8 mètres. Mais attention au si !

Le problème de la montée est donc résolu à Halsou ; celui de la descente des becarts et tocans reste presque entier.

The toon common shoom la seit dec

LES INFIRMES DU SANG

Les arthritiques ont la peau délicate, parce qu'elle est salie par les âcretés de leur sang. De là : démangeaisons, acné, eczéma, sycosis, psoriasis, prurigo, clous, dartres, herpès, érythèmes, plaies de jambe. Leur sang gâté ronge aussi leurs jointures, muscles, nerfs d'où : arthrites, rhumatismes, douleurs, sciatique, névralgies, maux de tête. Les veines et artères sont chez eux souvent atteintes de varices, phlébites, hémorroïdes, artérioselérose. La femme au sang troublé souffre chaque mois, et son retour d'âge est très pénible. Contre toutes ces misères, suivez le traitement scientifique des vices du sang par le Dépuratif Richelet, qui vous rendra santé, énergie, plaisir de vivre.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies. A défaut et pour renseignements sur le traitement, écrire à L. RICHELET, de Sedom, 6, rue de Belfort, Bayonne (Basses-Pyrénées).

Pêcheurs au Lancer

La Reine des soies pour le lancer

BIDARRAY







dans les biefs des moulins et usines, où diverses vannes, munies d'appareils simples et robustes, permettaient naguère encore d'en prendre des sacs pleins, représentant pour chaque barrage des centaines de kilos (poids de l'individu: 90 à 100 grammes).

Les diverses usines se soumettent de bon gré sur la Nive, aux mesures que nous leur demandons, et qui consistent, après entente préalable, à vidanger le canal sous la surveillance de nos gardes, à un moment où le courant électrique peut être interrompu.

Nous devons en particulier remercier ici M. le Directeur de la Compagnie du Bourbonnais pour sa grande amabilité à cet égard. Si tous les concessionnaires d'usine jouaient aussi franc jeu que lui, la tâche d'un Président des Pêcheurs de la Nive serait bien simplifiée!

A Halsou, la même mesure est prescrite sur notre demande, par l'Administration des Eaux et Forêts, et celle des Ponts et Chaussées, mais, s'il y a acquiescement écrit du concessionnaire, il est à peu près impossible, pour une raison ou l'autre, d'obtenir l'exécution de cette manœuvre.

Pendant ce temps, nos gardes doivent surveiller le canal où le tocan s'amoncelle, bien des poissons doivent être broyés par les turbines. connage enregistré, je demandai formellement au Service des Eaux et Forêts de faire placer la grille à tocans prévue par l'article 7 du cahier des charges.

Heureusement, depuis dix-huit mois, M. de Lachadenède étudisit à l'Institut Electrotechnique de Toulouse, de concert avec M. le Professeur Jammes, l'effet du courant électrique sur le poisson.

Des expériences du plus haut intérêt pratique ont été effectuées ; nous y reviendrons un jour en détail.

Disons tout de suite qu'il a été trouvé que des zones parcourues par les courants de très faible voltage étaient infranchissables par certains poissons.

Naturellement, c'est moins simple que cela en a l'air, car il faut mesurer la résistance électrique des poissons et la conductibilité de l'eau de la rivière.

Mais il y a là tout un ensemble de faits nouveaux très intéressants.

Aussi, avec beaucoup d'à-propos, M. de Lachadenède profita de la situation créée à Halsou, pour se mettre d'accord avec M. l'Ingénieur en chef des Forces Hydrauliques Crescent, et faire décider que la grille à tocans prévue au cahier des charges du barrage d'Halsou, et réclamée par notre Société, scrait remplacée par une grille électrique dont l'Etat paierait 6.000 francs et le concessionnaire 13.585 francs.

Comme nous l'avons déjà dit, lorsque quelqu'un vous conseille de ne plus faire partie de la Société, demandez-vous d'où lui vient ce subit désir de vous faire économiser quinze francs. Vous vous apercevrez vite que c'est tout simplement parce que la Société, c'est-à-dire votre intérêt, et l'intérêt général génent son intérêt particulier de braconnier présent ou passé. C'est la meilleure preuve de l'utilité et de la nécessité de notre Association.

On verra au chapitre surveillance, que le contremaître de l'usine fut pris en délit par nos gardes, ce qui explique probablement les difficultés des manœuvres précédentes

Cette situation nous avait préoccupés depuis longtemps, et avec M. Chambeau, nous avions fait introduire en 1924, dans le cahier des charges de la concession, le principe d'une grille à barreaux espacés de 3 centimètres, à placer par les soins du concessionnaire en amont du canal d'amenée pour dériver les tocans vers une glissière placée près des vannes.

La simple mise en place de cette grille pendant la période de descente des tocans suffisait à réduire d'un quart la surface utile du canal d'amenée! (barreaux 1 centimètres d'épaisseur, espacement 3 centimètres): 10 mètres de long sur 2 mètres de haut cela représentait une grille onéreuse,

A la suite des difficultés de 1931 et surtout de celles de 1932, après le délit de braCette grille va être entreprise immédiatement pour servir dès le mois de mars.

Elle consiste en deux rangées d'électrodes suspendues à deux câbles parallèles et distants de 1 m. 20 (longueur choisie pour le tocan). Chaque électrode est à 1 m. 50 de sa voisine.

Un transformateur spécial avec ampèremètre enregistreur, dose exactement le courant.

Cette grille barrage sera placée en biais en avant des vannes du canal d'amenée, le tocan sera dirigé sur une glissière ménagée à la partie supérieure d'une des vannes.

Cette grille pourra servir aussi à empêcher les saumons bécarts de s'engager dans le même canal.

Nous donnerons, dans notre prochain numéro les résultats de ces premières réalisations électriques. La chronique du barrage d'Halsou continue, et, comme on le voit, notre Société est toujours bien vivante. M. R.

Garage MOLIA

Allées Marines - BAYONNE AGENCE DIRECTE RENAULT

ATELIER SPÉCIAL DE RÉPARATIONS POUR CITROEN



Pièces détachées: Renault - Citroën - Berliet

13, RUE THIERS

Téléphone 513

Glaces MIROITERIE Verres

Maison CHALTÉ

M. MOUNESTÉ & H. BOURG, Succes

Les plus Fins, Les plus Forts,

Les plus Souples,

p.iq. \$1.60 Succes gode father THRM Santake

File of the Markey of

en acter cablé à brate résistence

THE MEAN OF \$52 Michigan in en de Willer

#FRIENDER

State of the state of the state of

J TRINOUET

ne-de-Baigorry propriétaire

vière - Terrasse ombragée

és Basques

amilles — Prix Modérés

Téléphone 7

Réargenture garantie Nickelage nonveau extra fort Dorure Cuivrage, Galvanisation

Bronzage Emaillage, etc.

A. GÉNIBEL

Place Pordelanne - BIARRITZ Téléphone 16,51

Automobiles, Cycles, Couverts, Orfèvrerie, Bijoux, Lustres, Remise à neuf de Lits cuivre et ser, Robinets, Décors, Objets du Culte.

Travail garanti, poids et qualité Prix intéressants Rapidité

HOTEL DI

Saint-Etien ARCÉ,

Repas au bord de la Ri

Spécialit

Arrangements pour f

Se habia español English spoken



SURVEILLANCE

rveillance s'est poursuivie très active le la Nive; ceux qui pourraient douter efficacité n'auraient qu'à se reporter se passe sur le Gave de Mauléon où malgré les trois gardes pêche doma-Sauveterre, le régime de braconnage ssait sur la Nive avant la constitution

maréchal des logis chef Miramon et le gen-darme Romand. Le même braconnier a d'ail-leurs été repris en flagrant délit pour le même motif le 16 novembre par le préposé des Douanes Biscaïchipy, de Saint-Martin d'Arrossa.

Nous avons fait adresser à ces agents des

La su le long (de son à ce qui règne, niaux de qui sévi

ssait sur la Nive avant	ia constitution inou		sser a ces agents		qui sevi
Société et avant qu'	elle ait eu les félicita	tions par la voi	e hiérarchique et	des	de notre
de faire respecter la lo	oi, gratific	ations de 100 fran	ics par délit leur s	eront	moyens
boug do donte melun.	contain beacon - attribu	AAN SULTESIET	nore - acamounterior	unganan a gman	
est settlement profet.	demont reprotable		take of configurate	Louieurs, apais que	
ne condamnation séver	e du premier délit			unos gardes genent	
pas empêché le bracen	mier de regommen-	proposidate)	demine de bons	apotres qui voient	= n alt
ept mois plus tard; ce	cont là les récultate	CDivarderar	er la similar eserci	apperto que votone	COE I
sept mois-pitts tarus-tec	ribunaux La déten-	трациеная	it is tryingle repe	plée en-truites et	de la
Minute of Several of Des	Thursday =1:5 delete	samona-	er wordingent ter	oir le beau temos	
	land boundarie dans			THE STATE OF THE S	To Fort Day
	Eligination in the state of the		-do-lenv-sortest	Fine soft-evenible	anutae-
	—n'a≡jarmis—d'ennuis ;			_notre=execJent=	
intconsta	der, mais je tiens à le di	re :-ce-sont-les-	Chiramberro, ai	de de deux gendarm	les de Sa
our bons o	que∃'on attaque parce qu'	lls sont gênants.	lean Pled de Por	rt, dressait proces	verbal_p
101\v. \alpha_	mieci una catannela da get	as nour lesqueis	nêche de nitit	avec_envin_probi	hé dans
LENG TRICET LAG		THE PROPERTY AND ADDRESS OF THE	J. 5	idensième de Leon	
SPREED SHIP THE				representations. It is	Secretary St
on=dans=une=echelle.	#ALASAL			noter le custo de	de la constant
r après arreté préfec	— La=survellance≡du	harrage d'Halsan	1_est-		
	touiours_une_cause_de_	muccae denences	neur	tontes-opérations	
es écrits des villiciers		garanca dopenada	homa	toral special soit	SOM OF THE
tituent_du=c=braeon=	=la-Sociēté.	Secretary of the state of	441846	des Eaux et Fort	200
ala Société ».	Le 20 janvier, la briga	oe moone de a o	oeiere	nage-fait par les	
ios eamarades—pour	avec Bergara, garde c	net — oressan — pi	eoces	Nous_compton	
il_s'agit à_ceux qui	verbal pour obstruction	de l'echelle_au_n	noven	faire_comptendre	ce_dont
bonne_foi; quant à	de=madriers_L'administ	ration-prit-imme	ediate-	colportent ces_br	uits de
nuire, le temps se	ment les mesures_néces	saires		=ceux=qui le_fon	t pour-
lecon_voulue. Neus	Fin mars, le tocan	s'engagea par	banes	ehargera_de-leur	donner la
cessaire.	dans le canal de l'usine	=et_la_surveilland	ce_fut	avons toute la pat	ience ne
surveillance se fait	assidue, car_nous_savio	ns_oue₌l'on_pêch	ait_le	La=majeure_par	
√ant=pas besoin de	tocan-derrière l'usine,	l'extrémité du	canal.	de=muit.=la=Soci	
consisterali_qu'à_se	Pour=morkrer=les=pr	écautions prises	nous=	gardes dont e	
	donnons ci dessous copi	a intégrale de la			
nne a≘la main. Le	respondance échangée:	à -on cuiet que	C M	promener le-loui	r, 1a €a
reux escele bracon —	=respondance echangee	las Esser of Con	660-A	braconnage=le-pl	
ns_honnêtes_ne_sont	l'Inspecteur Principal c	les Laux et Lui	010_11_	nage_de-nuit,-ma	
ord=de=l'eau_à=ce	Bayonne que nous somm	nes_neureux=ue-r	emer.	<u> généralement—pas</u>	
r=nos=gardes	cier_ic de tout L'appui	empresse ou i	_nous	moment là-pour	encontre
is≓es≣zones=a=tr¶tite.	donne; nous donnons	iussi-copie=des=	ettres	Neanmoins_en	été, dar
	di, comparatornoire		ea	and the second second second	-N. 1 - 2 Investor
Applications Took ent	-n_n-max-enacches=n-en	November 1	≣sza⊬elekter		10
ein midt. Sur læNivo (es habémiens arrivent	Mon Will-divers	tres_interessant		F.
en_de temps à autre			Bavonne;; le-6≡a	wil-1022	bi
ette freon, zmais le re	edamore de la hande				
st faible car listont bes	oir d'ornione pour les		Le_Président_de	ta societe	c
Statione_Carans-on nes	Anti-desprens pour les	a	es Pécheurs de	e Nive u	6
rotéger alors que sur le	S_ABITES_T(VIE) ES TOUTE	N	1. l'Inspecteur P	rincipai_aes	p
_bande_pêche_tranquill	cincill.		laux et Forêts,-B		18
Des verveux à saumor	i our ete saisis a piu-	Monsieur	l'Inspecteur_Princ	ipal,	- 10
eurs reprises dans les p	iasse-lits des barrages.		d'attirer votre a		s
Nous_devons_féliciter	la_brigade_de_gendar=	Valanda and a	ente des bancs de	doscente_do	150
ierie de Saint-Etienne	de Baïgorry pour un	i-abonaunce-pres	ente-ues-bancs-ae	-uescente-ue-	η
rocès-verbal dressé à	un braconnier pour	focans.	1 1 1112 1 12 12	Home surf dates.	р
êche à la dynamite à Bi	darray, en avril, par le 🚃	ces_tocans_s'e	mbouteillent actue	nement aans—	p
##WWW.WWW.WW #W.					-

biarritz-bonheur

magasins les plus élégants

Toutes les Nouveautés

11

AU SOUS-SOL

Rayon Spécial d'Articles de Pêche

ASSORTIMENT TRÈS COMPLET

ARTICLES DE PÊCHE

MAISON HAITCE

A. HARISLUR, Suc[®]

10, Rue Bourg-Neuf — BAYONNE — Téléphone 2.21

Spécialité pour Pêche à la Truite, au Saumon et en mer.

—— Filets de Pêche et de Chasse. - Ressorts. ——

Pantalons et Bas de Pêche Imperméables bleus - Chaussures spéciales

APPATS - ASTICOTS - VERS DE VASE, ETC.

le canal d'amenée de l'usine d'Halsou et il y aurait lieu, comme chaque année, de demander au concessionnaire de fixer l'heure qui le dérangerait le moins pour ouvrir une vanne de décharge à l'extrémité du canal et éviter ainsi la destruction des tocans par les turbines ou par les braconniers.

Nos gardes sont à votre disposition pour surveiller cette opération.

Veuillez agréer, etc...

Bayonne, le 13 avril 1932. Le Président de la Société des Pêcheurs de Nive à M. l'Inspecteur Principal des Eaux et Forêts, Bayonne.

Monsieur l'Inspecteur Principal,

J'ai l'honneur de vous signaler que je donne des instructions à nos gardes pour dresser procès-verbal à toute personne se livrant à la pêche du tocan dans le canal de l'usine d'Halsou.

Mais il serait très important de faire exécuter par le concessionnaire de cette usine les manœuvres que la Compagnie du Bourbonnais accente de faire à notre remière demande Ustaritz, le 14 avril 1932. Monsieur le Président de la Société des Pêcheurs de la Nive, Bayonne.

En mains votre lettre du 13 courant. Veuillez noter que le nécessaire a été déjà fait d'accord avec le Service des Eaux et Forêts pour l'ouverture des rannes de l'usine.

Recevez, etc..

Signé : LARROULET.

Ustaritz, le 15 avril 1932.

M. l'Inspecteur Principal des Eaux et Forêts, Bayonne.

En mains votre estimée du 11 courant. Nous vous confirmons la conversation téléphonique de ce jour, vous disant que nous allons nous concerter avec M. Jacquinot, votre garde, pour l'ouverture des vannes d'Halsou en vue de la descente des locans.

Vous pouvez compler que le nécessaire sera fait pour que les jeunes poissons ne puissent rester immobilisés en amont de l'usine.

Veuillez agréer, Monsieur l'Inspecteur Principal, etc...

Signé : Larroulet.

accente de faire se se constitue a checiaer voire net officiellement qu'en du cahier des charges octobre 1925. Il sort es frais, en anont de lo age dont les marients, t la charge et les ennuis pour tedit concession-

mne, le 13 avril 1932. Président de la Société lécheurs de Nive à arroulet, industriel à

is aviser que votre canal il de tocans dont vous ition.

Bourbonnais s'empresse demande, d'évacuer ces vanne de décharge de

que moi avec quelle pourra se faire à Halsou. ès reconnaissant de bien plus tôt, à l'heure qui eux; nous mettrons nos ion pour contrôler l'opé-

pas devoir le faire, je e j'exigerais de l'Admiit Forêts et des Forces is placiez et entreteniez ise d'eau, le grillage à naximum de 3 centimèe 7 de voire cahier des Copis contorne alternation et la le Prévident de la Secélé des Plabauts de la Secélé des Plabauts de la Vipe de réponse à sa latère du 14 corti regre pour la la reseil de la laternation de laternation de la laternation de laternation de laternation de laternation de la laternation de laternation de

Bayonne, la 15 avril 1932.

L'Inspectenc Principal des Eoux et Foréis, Signé : Clarante.

Toutes ces précautions étalent nécessaires : Le 13 avril, les gardes Bergari et Maire parvincent à prendre deux ouvriers de l'usine Larroulet en délit de pêche derrière l'usine et à saisir un tocan qui venait d'être pris. Voici la suite des faits :

Dès le 29 mars, trois personnes qui péchaient à l'extrémité du canal s'étaient précipitées à l'intérieur de l'usine dès l'apparition de nos gardes, car il est très difficile d'approcher de l'usine d'Haisou sans être vu.

Le 15 avril, les gardes Bergara et Maire surveillaient de loin le canal au moyen de jumelles; ils observèrent durant trois quarta d'heure deux individus péchant dans le canal près de l'usine et constatèrent qu'ils prenaient beaucoup de poissons. Or, il n'y a jamais que du tocan dans ce canal, surtout à ce moment-là.

Très intelligemment, Bergara envoya Maire traverser la Nive, en aval du barrage, en un point caché de l'usine, et l'eau était d'une bonne hauteur ce jour-là!

Lui-même alla avec l'auto jusqu'à la route d'Halsou, laissa là sa voiture et alla se poster en un point où il pourrait voir avec ses jumelles ce que feraient les pêcheurs quand ils apercevraient Maire. Celui-ci arriva assez près des pêcheurs sans être vu, les observa avec ses jumelles pour mieux les discerner et prit sa course vers eux. Les pêcheurs le voyant arriver abandonnèrent lignes et asticots et se précipitèrent dans l'usine.

L'un d'eux, sur son appel, ressortit et déclara

per la carte de dechar l'ai l'inpansar de dechar l'ai l'inpansar de le concessionnaire se re manaesure, je demande vertu de l'article 7 nocepté par int le 14 étabil et entretenn à si prise d'enu, an grila seiont espacés au max et ceci quels que soiem que cale représentiere voire.

Veuillez agréer, etc.

Baye Le 1 des P M. L Ustarit: Monsieur,

l'ai l'honneur de voi est actuellement remp devez assurer l'évacu La Compagnie du chaque année, à noise tocans en ouvrant la

son canal.
Vaus savez mieux facilité cette opération Je vous serais donc travouloir l'ordonner au vous conviendra le mi gardes à votre disposit ration.

Si vous ne croviez dois vous prevenir qui nistration des Eaux e Hydrauliques que vou à l'amont de votre pi barreaux espacés au tres prévu par l'articl charges.

Veuillez agréer, etc

De hard Prosto 1 Médaille de Bronze 3 Médailles d'Or

qu'il péchait la truite; requis de montrer sa pêche, il présenta un tocan que Maire saisit en lui faisant remarquer que c'était hien un tocan. Les deux gardes vinrent ensemble dresser les procès verbaux réglementaires et le tocan saisi fut présenté à l'Inspection des Eaux et Forêts de Bayonne le même jour à 16 heures et placé par les soins du Président de la Société dans un bocal contenan du formol; il y est encore.

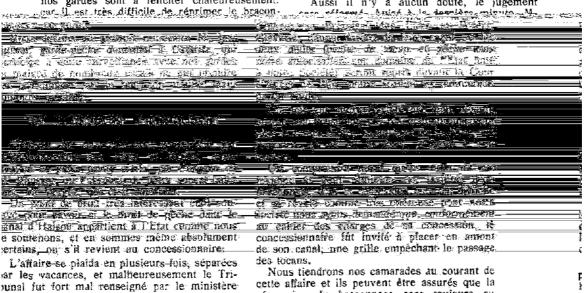
On voit les faits et on peut constater que nos gardes sont à féliciter chaleureusement.

qu'il a été pris dans une eau où le droit de pêche appartient à un propriétaire et non à l'Etat !

Or, ce cas n'existe que pour les étangs privés entièrement clos, sans communication avec nne rivière!

Le canal d'Halsou est une voie navigable, munie d'une écluse à son aval, et d'un pertuis libre à son amont, il est donc stupéfiant de le considérer comme « eau close ».

Aussi il n'y a aucun doute, le jugement



ar les vacances, et malheureusement le Trirunal fut fort mal renseigné par le ministère sublic, qui ne savait pas que la Nive était savigable! (le Président dut déclarer qu'il s'en inquerrait près des Ponts et Chaussées) et il bandonna même l'accusation concernant le Iroit de l'Etat sur la pêche dans le canal,

Finalement le 15 décembre 1932, le Tribunal endit un jugement absolument ahurissant puisju'il déclare qu'il n'y a pas à savoir si le poisson a cu n'a pas la dimension légale puiscette affaire et ils peuvent être assurés que la répression du braconnage sera toujours au premier plan de nos préoccupations et activement poursuivie.

Que ceux qui espéraient trouver dans le pillago facile de notre rivière un moyen de relever leurs revenus veuillent bien en faire leur deuil; ils en seront pour leurs paroles inutiles et leurs espoirs décus.

M. R.

۲

Ţ

ŧ

à

f

ľ

F

L'ÉCHELLE D'HALSOU

Dans notre dernier Bulletin, nous avons commis une erreur en attribuant la paternité le cette échelle à M. Denil, Inspecteur Général les Ponts et Chaussées helges. Elle revient intièrement à M. le Conservateur des Eaux et Forêts de Lachadenède.

M. Denil était bien venu voir les barrages le notre région et l'échelle, genre Denil, établie Halsou. Mais dans son rapport de mars 1932, l conseillait une échelle de son système, c'esti-dire échelle profonde, avec amortisseurs de ond et amortisseurs latéraux, tous de forme parabolique et en fonte ou acier coulé.

Le barrage d'Halsou ne lui paraissait pas jouvoir supporter sans danger une échancrure roionde en son milieu.

D'autre part, tous les experts locaux constaaient que c'était toujours au centre du barrage, i l'emplacement de l'ancien passe-lit, que le saumon cherchait à passer.

M. de Lachadenède eut alors l'idée de réaliser une échelle ayant sa section maxima en largeur, et munie seulement d'amortisseurs

Ces amortisseurs ont été constitués par des chevrons en bois ou tôle, d'un prix modéré et facilement remplaçables sur place par n'importe quel artisan.

L'étude de ce système fut longuement faite à Toulouse avec mesure de la vitesse de l'eau, même avec surcharge en cas de orue.

Cette solution pratique et peu onéreuse a remporté le plus franc succès, il nous est donc particulièrement agréable d'en reporter tout le mérite sur son auteur, puisqu'il a, une fois de plus, justifié la confiance que les pêcheurs, comme ses chers hiérarchiques, ont mise en



PÈCHE AU SAUMON ET A LA TRUITE

BAINS DE MER - GOLF - TENNIS

POLO - CHASSES

DEUX CASINOS - CÉLÈBRES FETES MONDAINES

PELOTE BASQUE - COURSES DE CHEVAUX

Les plus belles excursions en Pays Basque Français et Espagnol Pour tous renseignements, s'adresser à la Maison du Tourisme

Saint-Jean-de-Luz et Ciboure

(Basses-Pyrénées)

SYNDICAT D'INITIATIVE

Bureau de Renseignements ouvert toute l'année de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

Place Pluviose

Renseignements par correspondance (joindre timbre pour réponse)

Moyens d'accès. — Gare chemins de fer du Midi. A 808 km. (12 h.) de Paris; 848 kilomètres (22 heures) de Lyon; 221 km. (4 heures) de Bordeaux; 769 km. (18 heures) de Marseille.

Voitures directes Vintimille-Hendaye-Irun et vice-versa.

Renseignements généraux. — Chef-lieu de canton: 7.000 habitants. Postes, Télégraphe, Téléphone, Electricité, Gaz, Médecins,

Saint-Jean-de-Luz et Ciboure, séparées par un simple pont, sont situées au fond d'une délicieuse baie dominée par le sommet de la Rhune, à l'embouchure de la Nivelle.

3 golfs à 18 trous. Port de pêche le plus important de tout le littoral basque.

Climat tempéré toute l'année; ni neige ni glace en hiver; soleil merveilleux.

Toutes les Expositions. Casino de la Pergola.

Etablissement de bains de mer, installation

la plus moderne.

Promenades. — La Rhune (montagne), magnifique panorama. — Funiculaire. — Sainte-Barbe. -

Bordagain. — Parc public de Duconténia (rue Gambetta). Excursions. - Dans le Pays Basque, vi-

site de la région limitrophe de l'Espagne, présentant encore de vieilles villes d'un caractère très particulier; Saint-Sébastien, Courses de Taureaux; nombreuses excursions

en autocars. Tramways,

Distractions, - Casino ouvert toute l'année, Dancing, Jeux; Parties de Pelote renommées; Pêche du Saumon et de la Truite; Chasse; Golf ouvert toute l'année; Drags; Solennités musicales, Musique Grégorienne; Tennis; Football; Yachting; Musée de la Maison du Souverie Maison du Souvenir.

Cultes. - Catholique et protestant.

Means of Access. - Station: Midi railway. Distance from; Paris 808 km. (12 hours); Lyon, 848 km. (22 hours); Bordeaux, 221 km.

(4 hours); Marseille, 769 km. (18 hours). Through carriages between Vintimille-Hendave_Irun.

General Information. - Chief town of the district: 7.000 inhabitants. Post, telegraph, telephone, electric, gaz, light, doctors, che-

Saint-Jean-de-Luz and Ciboure, separated by a bridge, are situated at the head of a beautiful bay at the mouth of the Nivelle. summit of the Rhune dominates the town.

3 golfs (18 holes).

The most important fishing port of the Basque littoral.

Temperate climate all the year round. No snow or ice in winter; wonderful sunshine.

Casino de la Pergola.

Sea bathing establishment up to date.

Walks. - La Rhune (mountain), magnificent panorama. Funiculaire. Sainte-Barbe. Bordagain. Public park of Ducontenia (rue Gambetta).

Excursions. — In the Basque country, visits to the neighbouring parts of Spain, with their old towns of unique character.

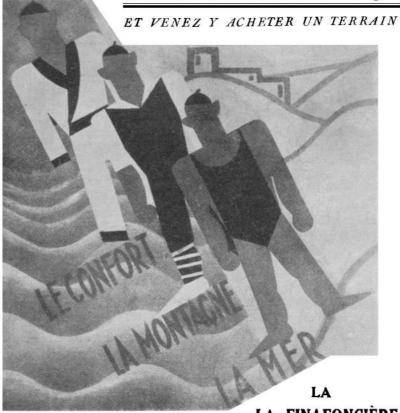
Saint Sébastien : bull fights, numerous excursions by motor coach. Tramways.

Amusements. — Casino open all the year, Dancing, Gambling; famous Pelote matches; Salmon and Trout Fishing, Shooting, Golf (open throughout the year); Draggs; Formal music, plain songs Football, Tennis, Yachting Museum of « La Maison du Souvenir ».

Church Services, - Catholic and protestant.

Envoi franco du Livret Guide Illustré Saint-Jean-de-Luz - Ciboure - Le Pays Basque donnant tous renseignements sur curiosités, excursions dans le Pays Basque, etc., en Français ou en Anglais contre remise de 7 francs.

VISITEZ CIBOURE Le futur Cannes de la Côte Basque



LA FINAFONCIÈRE

EAU DE LA RHUNE - ÉGOUTS - ÉLECTRICITÉ CIBOURE (B.-P).



PISCICULTURE

Comme l'annonçait le dernier bulletin, des économies considérables s'imposaient dans ce service.

L'expérience de 1932 nous a prouvé qu'elles pouvaient se concilier avec une amélioration du rendement.

Cette amélioration a été moins apparente parce que nous avons dû acheter nos œufs de truite au prix fort, l'Administration ayant supprimé en 1932 toutes les allocations d'œufs de truites à tarif réduit par l'intermédiaire du Fishing Club de France.

Depuis 1924, nous avions pu avoir des œufs à raison de 600 à 700 francs les cent mille; nous les avons payés 2.900 francs les cent mille en 1932. Il n'a pas été fait en 1932 d'achat d'œufs de truite arc-enciel.

Heureusement notre organisation de capture des reproducteurs donna d'excellents résultats, de beaucoup les meilleurs depuis que nous avons inauguré ce service. Grâce à nos gardes chargés des captures dans certains ruisseaux, et au dévouement de notre nouveau pisciculteur, M. Ithuralde, douanier en retraite, près de 85.000 œufs de truites sauvages furent embryonnés et donnèrent de magnifiques alevins.

100.000 œufs de truite commune furent commandés à la Pisciculture d'Huningue (Haut-Rhin); 50.000 furent placés à la Station Chambeau, dirigée par M. Ithuralde; 50.000 à la Station 2, de la Madeleine, confiée à M. et Mme Chirambèrro.

Partout la réussite fut parfaite et l'on peut estimer à 70.000 alevins de truite sauvage et 75.000 alevins étrangers, la production de nos piscicultures en 1932.

Si le total est inférieur aux chiffres des années précédentes où nous recevions au moins 200.000 œufs achetés aux pisci-cultures commerciales, nous pouvons observer que la ponte naturelle fut exceptionnellement favorable durant l'hiver 1931-1932.

Les truites se montrèrent partout très nombreuses, accroissement même très net sur les années antérieures.

Qu'on se dise bien que c'est par les frayères, quand l'eau est claire à ce moment, que l'on peut véritablement apprécier la richesse d'une rivière.

Que les pêcheurs prennent plus ou moins de truites durant la saison, c'est une question toute différente, cela tient à l'état de l'eau, au nombre des pêcheurs, à leur adresse, à l'acccoutumance des truites, à certains appâts. Un président de Société qui est chargé d'un vaste bétail aquatique, doit, pour l'avenir de son domaine, le juger à peu près uniquement sur le chiffre des reproducteurs sur les frayères.

Depuis deux ans, on peut dire que l'accroissement des truites et des saumons est très net sur les frayères, donc notre Association remplit son but essentiel.

L'an dernier, notre repeuplement artificiel fut moins abondant que les années antérieures, mais les frayères naturelles réussirent à la perfection, grâce à l'état parfait de l'eau jusqu'en mars. Eaux froides et basses, les meilleures conditions hygiéniques!

Cette année, les frayères naturelles sont pleines de promesses, néanmoins, il faut se méfier pour les reproducteurs, de la température anormalement élevée de l'eau en décembre. Cette température de 11 degrés, très rare habituellement, se maintint cette année pendant près de six semaines. Le résultat est une grande mortalité parmi les truites qui se couvrent d'une mousse blanche. Cette mousse, qui est en réalité un champignon, le saprolegum ferax, se développe sur les blessures de l'épiderme. Quand la truite est en bonne santé, durant le reste de l'année, les écorchures qu'elle peut se faire sur les rochers se ci-catrisent très vite.

Au contraire, durant la fraye, la bête est malade et les blessures ont tendance à s'envenimer. Elles guérissent normalement quand, la ponte passée, l'animal, par une alimentation abondante, a repris meilleur état général.

Si durant cette période l'eau est très froide, la blessure s'envenime peu, la truite a le temps de se remettre. Si, par contre, l'eau est plus chaude et approche notamment 11 degrés, température où les bacilles commencent à manifester une forte virulence, alors la déchirure s'envenime et par-dessus apparaît cette mousse blanche qui provoque rapidement la mort.

On voit les mêmes phénomènes chez les poissons blancs, les aubours en particulier, au mois d'avril.

Quand l'eau est trop chaude, la mortalité devient presque une épidémie, et bon nombre de pêcheurs qui voient passer les victimes au fil de l'eau, pensent de suite à un coup d'explosif.

En regardant les poissons morts, on

constatera, comme je l'ai fait souvent, qu'ils portent des plaques blanches.

Cette année, la maladie de la mousse, due à une température anormale de l'eau, a provoqué une mortalité considérable parmi les reproducteurs rassemblés à notre Station Chambeau.

Des autopsies faites à l'Institut de Pisciculture de Toulouse par M. le Professeur Jammes, ont confirmé l'absence de tout autre motif pour les décès.

Ce sont là de ces accidents dont on n'est pas maître, il aurait suffi d'un abaissement prolongé de la température en décembre, pour tout enrayer.

Nous n'aurons ainsi que 10.000 œufs environ de truites sauvages. Nous y joindrons 50.000 œufs de truites communes achetés en pisciculture, et nous espérons que rien ne viendra balayer les belles

fravères naturelles.

Les doses massives d'alevins immergés de 1927 à 1931, ont relevé considérablement notre stock, les pontes naturell favorables de 1931 et 1932 s'y sont ajoutées.

Gardons donc bon espoir pour notre repeuplement de 1933.

Nous rappelons que tous les visiteurs recevront le meilleur accueil à la pisciculture Chambeau, route de Baïgorry, à Saint-Martin-d'Arrossa.

Les déversements d'alevins ont été longuement et soigneusement effectués en 1932, principalement par nos gardes.

Nous devons toutefois remercier ici les camarades qui veulent bien donner la main à ces opérations.

En particulier, M. le curé d'Arnéguy a droit à toute notre reconnaissance pour l'appui incessant qu'il nous donne personnellement.

UN RÉSULTAT PROBANT

Bien des pêcheurs sont sceptiques sur les résultats du repeuplement par truites arc enclel. On oublie trop souvent que toute truite prend la livrée de la rivière où elle est née. Ce n'est souvent qu'au moment de la fraye que la truite arc-en-ciel peut être nettement distinguée par sa bande latérale irisée.

Mais il est un point où l'expérience est concluante et confirme les constats faits dans les Alpes, par M. Kreitman, quand il dirigeait la pisciculture de Thonon.

À Salies-de-Béarn, nos camarades immergèrent, sur nos conseils, quelques milliers d'alevins d'arc-en-ciel dans le Saleys.

Cette petite rivière, affluent du Gave, ne contenait pas de truite et les eaux salées de Salies, qui s'y déversent, forment un véritable barrage empêchant la montée du poisson.

Pendant deux ans, nul ne remarqua rien, mais en avril dernier, quand certains pècheurs placèrent comme de coutume leurs cordeaux pour l'anguille d'avalaison, ils eurent la stupéfaction de constater ou'ils prenaient de belles truites...

Simultanément, des pêcheurs d'Orthez, signalaient à notre camarade Siberchicot, président de la Société « L'Orthézienne », la présence de belles truites, quelques kilomètres plus haut, à l'Hôpital d'Orion.

Cette montée de la truite arc en ciel vers les sources est confirmée par les expériences officielles très nettes faites en Suisse et que vient de relater le dernier numéro de la Pêche Illustrée, l'organe du Fishing Club de

Ces expériences ont de plus prouvé que la truite arc en-clel, dans une rivière, prenait exactement la livrée qu'y aurait prise la truite commune, ce qui explique définitivement bien des prétendues disparitions.

Cela ne veut d'ailleurs pas dire que si la truite arc en-ciel ne trouve pas assez à manger là où on l'a mise, elle ne s'en aille pas ailleurs, son instinct lui dit probablement que le garde-manger est mieux garn; en aval qu'en amont.

Cela semble une doctrine chez les salmonidés puisque la truite commune et le saumon agissent de même dans les mêmes circonstances.

BIDARRAY

(Central pour toutes les Pêches)

Hôtel du Pont d'Enfer

CONFORT — CHAUFFAGE
Eau courante

GUIDES POUR LA PÊCHE

GOIDES TOOK EATE

Vaste Garage

Téléphone 2

SOCIÉTAIRES!

Réservez vos commandes à nos Annonciers et recommandez leurs Maisons! - - -



Assemblée Générale

L'Assemblée Générale ordinaire de 1932 s'est tenue le dimanche 17 juillet, à 10 h. 30, à Biarritz, dans une des salles de la Maison du Tourisme aimablement mise à notre disposition. M. Rocq, Président de la Société, présida, assisté de MM. de Marien et Calame.

MM. Lacour et Saint Lèbe sont nommés secrétaires. Deux cent quarante-sept sociétaires sont présents ou régulièrement représentés.

Le Président donne lecture du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 28 juin 1931 tel qu'il a paru dans le numéro quinze du Bulletin officiel de la Société : ce procèsverbal mis aux voix est adopté à l'unanimité.

Le Président donne lecture des divers postes du bilan 1931 tel qu'il a été approuvé par le Conseil d'Administration. Ce bilan qui indique des dépenses totales de 19.784 francs 65 pour la pisciculture, 53.334 francs 30 pour la surveillance, a fait apparaître un déficit d'exploitation de 3.295 francs. Le Président explique les économies qui ont dû s'imposer et qui ont été instaurées dès le mois de juillet quand les subventions collectives et volontaires et les cotisations provenant des pêcheurs étrangers s'avérèrent très inférieures aux années antérieures malgré l'admirable accroissement des sociétaires régionaux.

L'Assemblée décide sur la proposition du

Conseil d'Administration, de ramener le déficit à 430 francs 19 par prélèvement d'une somme de 2.865 francs sur le capital espèces. Le capital social se trouve ainsi ramené à 3.535 francs.

Le bilan ainsi modifié est mis aux voix et approuvé à l'unanimité et quitus est donné aux administrateurs pour leur gestion.

Sont ensuite réélus administrateurs de la Société pour trois ans :

MM. Miguelgorry, Ahano, Jean Bourdette, Laplace, Michel Erreca, Jean Calame, L. Bonhomme, Ch. Bidegain, Danos, Tauzin, Monnier, Raguet, Henri Lacoste, Latxague, Dassé, ce dernier sous réserve de son acceptation.

Ces nominations sont faites à l'unanimité.

Le Président rend compte des travaux de l'année, les captures d'œufs sur reproducteurs sauvages ont admirablement réussi et ont produit 85.000 œufs, chiffre jamais obtenu. L'Assemblée donne pleins pouvoirs pour réaliser les économies indispensables en maintenant l'œuvre de surveillance et de repeuplement. L'Assemblée proteste contre le lavage des graviers fait par une exploitation d'Eyheralde, lavage qui rend la rivière de Baïgorry et lot 2 de la Nive à peu près impossibles à pêcher et empêche le bétail des riverains de s'abreuver à la rivière. — Séance levée à midi.

Renseignements utiles

La Société rappelle que seuls les sociétaires ont le droit de pêcher à la ligne plombée, à une, deux ou trois lignes, dans les huit lots de la Nive navigable et flottable, soit du barrage de Haîtce (Ustaritz) à Saint-Jean-Pied-de-Port.

La presque totalité de la Nive de Baïgorry, de Saint-Etienne-de Baïgorry, à Arrossa et quelques autres points indiqués par des écriteaux, sont réservés, pour toute pêche, exclusivement aux sociétaires.

Les gardes pêche ont reçu des instructions pour faire exécuter ces prescriptions.

Les renseignements sur l'état de l'eau à Saint-Martin d'Arrossa (confluent) sont affichés sur des tableaux tenus à jour à Bayonne : à l'Agence Havas, au Crédit Lyonnais, et au bureau, 36, quai des Corsaires ; à Biarritz : à la Maison du Tourisme et au Crédit Lyon-

nais; à Saint-Jean-de-Luz : au Syndicat d'Initiative.

Les membres de la Société sont instamment priés de laisser des instructions chez eux pour le paiement de leur cotisation.

A Bayonne, Anglet, Biarritz, Saint-Jean-de-Luz, Hendaye, Saint-Sébastien, les cotisations sont recouvrées par les soins du Crédit Lyonnais, auquel nous adressons ici tous nos remerciements.

Dans les autres sections, recouvrement par les mêmes concours bénévoles que de coutume.

BIBLIOTHEQUES

Les sociétaires ont à leur disposition, gratuitement, les livres de deux bibliothèques : l'une est à Saint-Jean-Pied-de-Port, chez M. Cazavielle, rue d'Espagne; l'autre à Bayonne, 36, quai des Corsaires.



Nive Anglers Club

(Started in April 1923)

Give us your home address and you will receive the further issues

NIVE FISHING REPORTS FOR 1932

1932 should have been a rather good year for the run of salmon, but unfortunately water has been dead low most of the winter and fish remained in the tidal waters moving up and down with the tide, waiting during weeks for a flood.

The result has been a very good year for most of the net fishermen, and almost a void river till March.

Some good floods occurred in March and April, but most of the anglers had been discouraged. Some good fish were taken in May and June in the upper part of the river. Best record: 32 fish for one rod, most of them, as usually in the Nive, about twenty pounds.

as usually in the Nive, about twenty pounds.

But in spite of such a poor season for the rods, fish were actually in fairly good number, it appeared only at spawning time at the end of December.

As every one knows, it is then the best way to know whether the stock is good.

We are very pleased to state that the spawning of 1932-33 is one of the best, if not the very best recorded since twelve years.

It shows that it is always rash to value a run from the fish killed by rods.

According to the smolt migration of 1930, the present year should be very good with good spring fish about twenty pounds.

Some early fresh fish have been seen in January in the Bidarray pools.

THE LADDER OF THE WEIR AT HALSOU

We are very pleased to state that this ladder is actually perfect.

We have fought eight years before bringing

We have fought eight years before bringing the owner of the weir to build an efficient ladder, but thanks to the designs of the Chief Officer of the Woods and Rivers Service, M. de Lachadenède, a new kind of salmon ladder has been successfully erected.

It is rather a cheap one, and seems to suit salmon to the utmost.

The speed of the water is reduced to 2 yards a second with a flow of water amounting to 1150 litres a second.

We begin to experiment a new way to prevent smolt from going into the weir-canals. An electrified zone shutting the canal will be realized at Halsou in March and will probably save thousands of smolt from destruction.

WATCHING

We have been obliged to reduce our expenses, but thanks to our very good team of keepers, watching has still been efficient.

Unfortunately « chômage » brings new poachers to the river, and we must get as much money as possible in order to protect our stock.

HATCHERIES

Hatcheries expenses had to be reduced more than any others; we succeeded however to get about 150.000 brown trout fry from our hatcheries. Our special traps were very successfull last year; our keepers brought from them to the hatcheries many parent fish which gave 85.000 ova.

The fish are released as soon as spawning is over. The fry of these " wild " fish are by far the strongest one may see.

The opening of the fishing season had been as usual for salmon and trout on the 1st of February.

First salmon killed by rod in 1033; a good 20 pounds fresh fish killed by M. Dassé, near Saint-Martin d'Arrossa on the 2th. of February.

Everytime you send us an extra-subscription you enable us to receive a bigger State allowance is in proportion to our private subscriptions (about 30 or 70 per cent) then help us as far as your purse will permit.

Imp. de la Gazette, 17, rue Duler, Biarritz

Le Directeur-Gérant : M. ROCQ.

ITXASSOU

Centre de Pêche au Saumon et à la Truite

Hôtel du Pas de Roland

SUR LA GRANDE ROUTE



:: Eau courante chaude et froide :: Confort moderne - Chauffage central

-181-

Chambres confortables - Cuisine soignée

► TÉLÉPHONE 9 ITXASSOU





ALTITUDE and WINTER SPORTS RESORT IN THE PYRENEES

SUPERBAGNÈRES - LUCHON (Haute-Garonne)

(Altitude : 6.000 feet)

Winter Season: December to March Every ice and snow sport

SKI INSTRUCTION BY ARLBERG METHOD

Collective and private lessons by the professors from the Arlberg

Summer Season: June to September.

Luchon is a trout fishing centre - Rivers: "la Pique" and "l'One"
Golf (9 Hole course) - Tennis



L'HOTEL DE SUPERBAGNÈRES

Connected with Luchon by electric rack and pinion railway

For particulars, apply to the Hotel Manager

DAX (Landes) For the treatment and Cure of Rhumatism
Open all the year round

For the treatment and Cure of Rhumatism

SPLENDID HOTEL **HOTEL DES BAIGNOTS**

each having its own complete equipment for the treatment of patients For particulars, apply to the Hotel Managers



